NFFN 115.1 - IRCC Involvement in Quebec Processing Timelines

IRCC's response to a request for information made by the Standing Senate Committee on National Finance on June 19, 2024

Question

Senator Forest: Thank you for joining us this evening. My first question is for Ms. Manseau.

At last week's most recent meeting between the Premier of Quebec and the Prime Minister of Canada, the Prime Minister pledged that work permit processing time would fall from 100 days to 30 days — which seems like quite a feat — for applications submitted at domestic airports.

What direct role has your department played in this, and how do you intend to meet this challenge and cut the processing time by more than two thirds?

Ms. Manseau: Unfortunately, the Assistant Deputy Minister is not here to answer that question. I'll check with my colleague to see whether he can give you more details. Otherwise, we can get back to you with an answer.

So I can confirm that we will be pleased to get back to you with an answer.

Senator Forest: It will have to be fairly quick because we are on break starting tomorrow evening.

Response

Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC) is committed to ensuring work permits are issued in a timely manner. Work permits are issued following an eligibility decision, and IRCC has reduced their eligibility inventory thanks to a number of incremental changes to their processes.

Since July 2023, IRCC has been able to increase eligibility decision output through a variety of changes. For instance, two appointments have been combined into one (known as Single Touch Eligibility Process or STEP), resources have been reallocated to intake processing from other parts of the asylum continuum, voluntary overtime has been implemented, and leveraging unused space (i.e. Citizenship ceremony rooms when not in use) to allow for additional processing space in regions seeing a high volume of claims. IRCC is also implementing a further backlog reduction strategy through overtime and processing blitzes to issue work permits more quickly as a result of a return to 30-days service standard for eligibility decisions and thus work permit issuance in the fall. These measures have resulted in an increase in output between January to June 2024 from approximately 32,000 to almost 60,000 eligibility decisions over the same period of time in 2023.

As concerns work permit issuance (after the eligibility decision and medical exam are completed), processing times have fluctuated weekly between 4 and 12 days over the last year but are currently sitting 7 days (as at Jul. 13/24). However, it should be noted that IRCC's output has increased substantially. When looking at the 4-week period (Jun. 4-Jul. 1, 2023) 10,254 work permits were issued by IRCC. In a similar 4-week period in 2024 (Jun. 2-29, 2024) 15,995 work permits were issued. When viewing this through a



NFFN 115.1 - IRCC Involvement in Quebec Processing Timelines

IRCC's response to a request for information made by the Standing Senate Committee on National Finance on June 19, 2024

productivity lens, we see that the weekly output went from an average of 2,564 to 3,999 permits per week, a 56% increase.





NFFN 115.1 - Participation d'IRCC aux délais de traitement au Québec

Réponse d'IRCC à une demande d'information présentée par le Comité sénatorial permanent des finances nationales le 19 juin 2024

Question

Le sénateur Forest : Merci d'être parmi nous ce soir. Ma première question s'adresse à Mme Manseau. Lors de la dernière rencontre du premier ministre du Québec et du premier ministre du Canada la semaine dernière, le premier ministre du Canada s'est engagé à ce que les délais de traitements pour la délivrance des permis de travail passent de 100 jours à 30 jours – ce qui me semble un défi assez important – pour les demandes qui seront soumises à partir d'un aéroport à l'intérieur du pays. Comment votre ministère a-t-il été interpellé directement, et comment comptez-vous arriver à régler ce défi et à réduire le délai de plus des deux tiers?

Mme Manseau : Malheureusement, le sous-ministre adjoint n'est pas ici pour répondre à la question. Je vais vérifier auprès de mon collègue s'il pourrait vous fournir des détails, sinon nous pourrons vous revenir avec une réponse.

Je confirme donc que nous serons heureux de vous revenir avec une réponse.

Le sénateur Forest : Ce devra être assez rapide, parce qu'on termine demain soir.

Réponse

Immigration, Refugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) s'est engagé à veiller à ce que les permis de travail soient délivrés rapidement. Les permis de travail sont délivrés à la suite d'une décision sur la recevabilité, et IRCC a réduit le nombre de demandes en attente à l'étape de la recevabilité grâce à plusieurs changements graduels apportés à ses processus.

Depuis juillet 2023, IRCC a été en mesure d'augmenter le nombre de décisions sur la recevabilité rendues grâce à divers changements. Par exemple, deux rendez-vous ont été combinés en un seul (appelé procédure de vérification de la recevabilité en une seule étape), les ressources ont été réaffectées au traitement des demandes reçues à partir d'autres parties du continuum de l'octroi de l'asile, la possibilité de faire des heures supplémentaires sur une base volontaire est maintenant offerte et l'espace inutilisé (c.-à-d. des salles de cérémonie de citoyenneté lorsqu'elles ne sont pas utilisées) est utilisé comme espace de traitement supplémentaire dans les régions où le volume de demandes est élevé. IRCC met également en œuvre une nouvelle stratégie de réduction de l'arriéré au moyen d'heures supplémentaires et de campagnes éclair de traitement afin de délivrer plus rapidement les permis de travail compte tenu du retour à la norme de service de 30 jours pour les décisions sur la recevabilité et, par conséquent, des permis de travail qui devront être délivrés à l'automne. Ces mesures ont permis l'augmentation du nombre de décisions sur la recevabilité rendues entre janvier et juin 2024, d'environ 32 000 au cours de la même période en 2023 à près de 60 000.



NFFN 115.1 - Participation d'IRCC aux délais de traitement au Québec

Réponse d'IRCC à une demande d'information présentée par le Comité sénatorial permanent des finances nationales le 19 juin 2024

Pour ce qui est de la délivrance des permis de travail (après la prise de la décision sur la recevabilité et la réalisation de l'examen médical), les délais de traitement ont fluctué chaque semaine entre 4 et 12 jours au cours de la dernière année et sont actuellement de 7 jours (en date du 13 juillet 2024). Il convient toutefois de souligner que le nombre de permis délivrés par IRCC a augmenté considérablement. En effet, au cours de la période de 4 semaines entre le 4 juin et le 1er juillet 2023, IRCC avait délivré 10 254 permis de travail et, au cours d'une période de 4 semaines au même moment de l'année en 2024 (du 2 au 29 juin), IRCC a délivré 15 995 permis de travail. Si l'on considère ces chiffres sous l'angle de la productivité, on constate que la production est passée d'une moyenne de 2 564 à 3 999 permis par semaine, ce qui représente une augmentation de 56 %.



